

# NEBIAN « Les Hameaux de Campièrgues » - DESCRIPTIF SOMMAIRE DES TRAVAUX

## GROS ũ UVRE

- Réseaux : chaque villa sera raccordée aux réseaux suivants : eaux usées, eau potable, électricité, téléphone.
- Fondations : selon prescriptions du bureau d'étude.
- Plancher du rez de chaussée : plancher isolant sur vide sanitaire dans la partie habitable.
- Plancher des garages sur dallage ou plancher poutrelles et hourdis (suivant cas).
- Superstructure : murs de façades et refends en agglomérés de ciment hourdés au mortier de ciment ou béton banché.
- Planchers d'étage: en poutrelles et hourdis ou plancher béton.
- Escalier intérieur maçonné avec revêtement carrelage.
- Terrasse bétonnée au rez-de-chaussée dans les jardins privés.

## CHARPENTE COUVERTURE

- Charpente type fermette ou charpente traditionnelle, en bois traité et assemblé.
- Couverture en tuiles de terre cuite tuiles rondes et aspect vieilli.
- Gouttières en zinc - Descentes en zinc

## MENUISERIES EXTERIEURES

- Porte d'entrée métallique isolante avec serrure 3 points et dispositif antidégondage.
- Porte de service du garage: vantail bois ou métal.
- Fenêtres et portes fenêtres ouvrant à la française : en PVC, avec vitrage isolant.
- Les fenêtres sont équipées : soit de volets bois traditionnels rabattables en façades, soit de volets roulants PVC, soit de grilles de défense (suivant cas).

## MENUISERIE INTERIEURE

- Huisseries bois
- Portes intérieures : à panneaux post formés.
- Portes de placards coulissantes ou ouvrant à la française.
- Boîtes aux lettres normalisées.

## CLOISONS DE DOUBLAGES ET DE DISTRIBUTION - ISOLATION

- Doublages murs de façades : complexe isolant en polystyrène et plaque de plâtre (selon étude thermique).
- Cloisons de distribution : de type alvéolaire avec faces en plaque de plâtre.
- Plafond sous toiture : isolé par laine de verre 20 cm d'épaisseur + plaque de plâtre.

## REVETEMENT DE SOL ET FAIENCES

- Carrelage en grès émaillé dans toutes les pièces
- Plinthes.
- Faiences : au droit des baignoires sur les murs des salles de bains, et au dessus de l'évier dans les cuisines.

## PLOMBERIE SANITAIRE

- Equipement salles de bains : une baignoire; une vasque + plan vasque et miroir mural,
- Equipement des WC : un bloc cuvette réservoir avec abattant,
- Equipement des cuisines : alimentations + évacuations laissées en attente.
- Appareils et robinetterie de marque IDEAL STANDARD ou équivalent.
- Production d'eau chaude par cumulus électrique.
- Alimentations et évacuations lave linge et lave vaisselle.
- Robinet de puisage dans le jardin.

## V.M.C.

- Ventilation permanente et individuelle des logements par extracteur mécanique contrôlé.

## ELECTRICITE - TÉLÉVISION - TÉLÉPHONE -

- Installation conforme aux prescriptions de la norme C 15-100.
- Appareillage encastré de marque LEGRAND ou équivalent.
- Prise de courant extérieure étanche sur terrasse.
- Installation téléphonique : un joncteur dans séjour et un joncteur dans chambre.
- Installation TV : une prise TV par logement (dans séjour).

## CLIMATISATION / CHAUFFAGE

- Climatisation et chauffage dans les séjours et chambres par système réversible de marque DAIKIN ou équivalent.
- Chauffage par convecteurs électriques dans les pièces humides.

## PEINTURES INTERIEURES

- Murs des séjours et halls : peinture acrylique.
- Murs et plafonds des pièces humides : peinture glycérophtalique.
- Murs et plafonds des chambres et dégagements : peinture projetée fine de couleur blanche.

## ENDUITS DE FAÇADE

- Enduit hydraulique monocouche (*teinte au choix de l'Architecte*) d'aspect traditionnel et de finition rustique pouvant présenter des irrégularités d'aspect et de planimétrie, ainsi que des nuances au niveau de la teinte.

## PORTAILS DE GARAGES

- Garages individuels fermés par portail métallique basculant.

*NOTA : Le Maître d'Ouvrage et le Maître d'œuvre se réservent la possibilité de modifier ce descriptif en fonction de la réglementation et des normes en vigueur, de remplacer certaines prestations ou certains types d'appareils, tout en respectant une qualité équivalente à ceux indiqués dans le présent descriptif et d'apporter tout changement pouvant améliorer l'architecture ou le confort de l'opération.*